

DU ENTREPRENDRE ET DÉVELOPPER SON ACTIVITÉ DANS LES MÉTIERS D'ART ET DU PATRIMOINE

PUBLICS CIBLES

Professionnels en reconversion, artisans, porteurs de projet, indépendants, salariés ou responsables de structures artisanales ou patrimoniales, souhaitant créer, reprendre ou développer une activité dans ce secteur.

PRÉREQUIS & ADMISSION

Bac+3 ou 5 ans d'expérience professionnelle
Admission sur entretien

LIEU DE FORMATION

Campus Versailles

DATES ET DURÉE

mars à juillet 2027
102h de formation, rythme de 3 jours par mois

TARIF

2 500€, éligible aux financements OPCO, FAFCEA, AGEFICE, France Travail

Les métiers d'art et du patrimoine forment un écosystème unique, d'une grande diversité d'acteurs, de métiers et de modèles, dont les logiques sont souvent méconnues.

Entreprendre et développer son activité dans ce secteur suppose d'en comprendre les structures, les réseaux, les modèles économiques et les enjeux. Une fois ces clés en main, les perspectives d'évolution et de croissance sont nombreuses.

Le DU Entreprendre et Développer son activité dans les métiers d'art et du patrimoine (EDAMAP) est le seul diplôme universitaire en France consacré à l'entrepreneuriat dans cet écosystème.

Objectifs

- » Découvrez l'écosystème du secteur des métiers d'art et du patrimoine avec ses enjeux, ses risques mais aussi ses opportunités
- » Développez votre réseau personnel en échangeant avec des professionnels sur leur vie quotidienne et leur parcours
- » Outillez-vous pour mener à bien votre création d'entreprise, ou votre reprise et développement d'activité dans les métiers d'art et du patrimoine
- » Développez et consolidez votre projet professionnel grâce aux interventions d'experts et aux moments réflexifs



DU ENTREPRENDRE ET DÉVELOPPER SON ACTIVITÉ DANS LES MÉTIERS D'ART ET DU PATRIMOINE

Contenus

Organisé sur plusieurs mois, le DU EDAMAP est compatible avec une activité professionnelle.

Bloc 1 – Découverte de l'écosystème de l'artisanat

- » Approche historique, économique et sociologique de l'artisanat d'art en tant que secteur d'activité
- » Enjeux de transition écologique et de durabilité
- » Outils numériques et intelligence artificielle

Bloc 2 – Création et gestion d'entreprise

- » Entrepreneurat : modèles économiques, proposition de valeur, statuts d'entreprise, création et reprise
- » Création de marque et communication
- » Développement commercial
- » Gestion opérationnelle, administrative et juridique

Bloc 3 – Insertion professionnelle

- » Témoignages de professionnels et visites
- » Coaching projet
- » Pratique en atelier ou en FabLab

*La formation se valide par assiduité et contrôle continu.
Elle délivre un diplôme universitaire.*

Contact : mathilde.nasser@campusversailles.fr

Les atouts de la formation

- » Des interventions et des témoignages de professionnels du secteur
- » Une approche écologique, numérique et économique de l'artisanat
- » Une formation concrète et professionnalisante
- » Un ancrage dans les réalités de terrain avec de la pratique et des visites
- » Un accompagnement personnalisé

Mis à jour le 12/06/2026

Plus d'informations sur
campusversailles.fr



L'AVIS DE NOS APPRENANTS

"D'incroyables rencontres, un programme qui n'aurait pas pu tomber mieux pour confirmer mon projet !"

Formation portée par :



Humanités
Création
Patrimoine

école universitaire de recherche

